

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Les Ruaux - Travaux**

Le tronçon de la route des Ruaux situé vers l'abri de protection civile sera prochainement asphalté comme annoncé l'an dernier. Le permis de construire a été délivré. Les travaux débiteront fin mai et causeront évidemment quelques désagréments aux riverains, mais ceux-ci seront dûment informés. Nous les remercions d'ores et déjà de leur compréhension. Le coût de ces travaux est de l'ordre de 20 mille francs.

#### **Représentations**

Eva Bühler participera à l'assemblée du Service d'action sociales le 27 mai à La Ferrière. Manfred Bühler participera à l'assemblée du Parc Chasseral le 3 juin à St-Imier.

#### **Soutien à Mémoires d'ici**

Le Conseil municipal a décidé d'un soutien exceptionnel de 1'500 francs pour participer aux travaux d'extension de Mémoires d'ici à St-Imier. L'institution qui récolte énormément d'archives de notre région a besoin d'espace de stockage supplémentaire. Vu le mandat légal et l'importance de ce travail de mémoire, le Conseil municipal a souhaité montrer son soutien à ce projet important pour tout le Jura bernois.

#### **Comptes 2020 et assemblée**

Les comptes 2020 ont été examinés et approuvés par le Conseil municipal. Ils bouclent sur un bénéfice de 276 mille francs au compte général et de 64 mille dans les comptes autofinancés. Les détails seront présentés à l'assemblée municipale du 21 juin prochain. Par ailleurs, l'ordre du jour de l'assemblée a été arrêté et sera publié séparément.

#### **La Poste**

Le bureau de poste de Corgémont sera prochainement transformé en agence, comme c'est le cas à Cortébert depuis de nombreuses années. Un changement touchera notre village à ce titre, puisque les envois spéciaux devront être retirés à Courtelary et non plus à Corgémont. Compte tenu des distances respectives comparables, ce changement est somme toute mineur.

#### **Ecole des Prés-de-Cortébert**

Le décompte final des travaux de rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert a été approuvé par le Conseil municipal. Il se monte à 373 mille francs sur les 385 votés en assemblée municipale. De plus, un soutien de 150 mille francs a pu être trouvé auprès du parrainage des communes, ce qui allège la charge du syndicat de manière substantielle.

#### **Bureau de vote**

Le conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 13 juin 2021 se présente comme suit: Bühler Manfred (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Costa Muriel, Délèze Alexiane, Fliri Markus, Fuhrer Swen (membres), Della Valentina Danièle (suppléante).

#### **Déchets**

Nous rappelons à la population que le ramassage des déchets ménagers est avancé au mercredi 12 mai en raison de l'Ascension.